

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Michel GARDAZ

Chronique du collège

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1953, tome 51, p. 164-166

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

CHRONIQUE DU COLLEGE

« Pendant les matches, les spectateurs auront, certes, la permission d'applaudir, mais non celle de hurler. » (Extrait du tome V, chapitre XV, article 51, Règlement de l'Asca.)

C'était, sauf erreur, à une demi-finale de tennis. Le match avait à peine commencé, et déjà les deux antagonistes menaient un train d'enfer. Tout annonçait une partie chaudement disputée, obstinément acharnée, voire fortement mouvementée. Il y avait, d'une part, le Schupp des grands jours, qui frappait et plaçait toutes ses balles avec une force et une précision remarquables ; de l'autre, Félix Furrer. Mais quel Furrer ! Dans une forme qui vous éblouissait et vous déconcertait, tour à tour il « lifait, lobait, feintait », puis interceptait, manquait ou renvoyait la balle de la main, de la tête, du pied, et aussi avec la raquette. A un tel spectacle, les applaudissements fusaient de toutes parts. « Avantage, Schupp ! » proclame l'arbitre. Silencieux, chacun retenait son souffle : qui allait l'emporter ? Tout à coup, Jean-Luc envoya une « bombe » dans un coin du court. Félix, par un plongeon désespéré, tenta, mais en vain, de parer le coup mortel. Félix culpa ! Des hourras et des hurlements de joie accueillirent l'exploit, répercutés à l'infini par les « Echos de St-Maurice ». Mais une démonstration aussi intempestive allait droit à l'encontre des affiches officielles, et la réaction fut immédiate. Un inoffensif sifflet, sorti de la poche d'un surveillant, suspendit en termes stridents la partie. Tout rentra dans l'ordre, et les collégiens, au collège.

Ces mesures d'ordre disciplinaire en vue d'acquérir l'empire sur soi-même visaient sans doute à préparer nos aînés au recrutement. Et voici une scène, entre tant d'autres, du théâtre des opérations.

Acte IV, scène VII. — L'action se déroule quelque part en Suisse. Une table branlante, une chaise et, côté jardin, un paravent. Un officier, plusieurs conscrits. Un temps...

L'officier (debout, d'une voix solennelle) — Comme chacun le sait, chaque futur soldat a le droit de faire sa demande d'incorporation (s'asseyant et mettant ses lorgnons) :

— Je commence. Conscrit Décaillet ?

1^{re} recrue (visiblement impressionnée). — P... p..., présent, mon capitaine.

L'officier. — Quelle incorporation choisissez-vous ?

1^{re} recrue. — Infanterie, mon capitaine.

L'officier. — C'est bien : sanitaire. Au suivant : Zanchi ?

2^e recrue. — Grenadier, mon capitaine.

L'officier. — Très bien : section motos. Au suivant : Lonfat ?

3^e recrue. — Sanitaire, mon capitaine.

L'officier. — C'est bon : canonnier d'infanterie. Au suivant : Faval ?

4^e recrue (derrière le paravent). — Parachutiste, mon capitaine.

L'officier. — Fort bien : troupes légères.

Le paravent et le rideau tombent.

Toujours dans le cadre de notre formation civique, l'Agau-
nia offrit à ses membres et amis une conférence sur « Notre
armée », donnée avec brio par un Ancien, le major Jean-
Charles Schmidt, chef d'état-major de la brigade 10, à qui
nous disons grand merci. Quelques jours plus tard, les Etu-
diants suisses allaient voir de plus près le pays qu'ils auraient
à protéger : une Vallensis aquatique se déroula au Bouveret
sur, dans, et sous des flots d'éloquence et autres.

Le lendemain d'une triomphale Fête-Dieu, les étudiants re-
quirent avec tout leur juvénile enthousiasme le nouveau chef
de l'Instruction publique et conseiller d'Etat, M. Marcel Gross,
un Ancien qui fait grand honneur à son collège. La fanfare,
manifestement émue, exécuta, au sens fort du terme, une val-
se qui ne tournait pas rond, ce qui fit dire à un auditeur :
« Je n'ai jamais vu tant de canards sur si peu de pattes ! »
Et pourtant, il y en avait bien quatre-vingts (de pattes) ! Au
compliment de Léo Saudan, où il était fortement question du
beau temps, M. Gross répondit avec un humour où le « soli-
de » se mêlait, dans un langage direct et pratique. Il n'avait
pas fini qu'on le couvrait déjà de fleurs, apportées par trois
petits étudiants trop pressés, et qui, cramoisés comme le ri-
deau d'où ils étaient sortis, regagnèrent précipitamment les
coulisses jusqu'au bouquet final. Le tout nous valut une jour-
née entière de congé, payable par acomptes, dont le premier
nous fut versé l'après-midi même.

Le jour suivant, M. Viatte eut tout le loisir de déguster pour
sa fête toute la valse dont la veille il n'avait pu goûter qu'un
morceau. Ses philosophes allèrent, comme toujours, au centre
de la question, du Valais en l'occurrence, où tout le monde se
trouva très bien dans son assiette... valaisanne.

En un temps où la presse ne se plaît que trop à relever
les mauvais côtés des hommes et s'appesantit complaisamment
sur eux, c'est avec une grande joie que nous publions, à la
demande de plusieurs de nos lecteurs, un geste qui mérite
d'être signalé. On nous prie d'annoncer en effet que, l'autre
jour, Michel... (censure !) a gracieusement offert une cigarette
à l'un de ses condisciples. La nouvelle ayant fait sensation, nous
avons noté en vrac à votre intention les réactions les plus si-
gnificatives des personnalités les plus marquantes du collège.

Carnat : C'est de la cabale électorale.

Faval : A se faire parachutiste.

M. le Directeur : A se convertir au jazz.

Besson (un vers dans le nez) : Oh ! que n'eussé-je été l'heureux bénéficiaire !

M. Rouiller : De mon temps...

Bianchi (Louis) : Il aurait bien pu la souscrire en faveur du piano à queue des Jeunesses Musicales.

D'aucuns aimeraient sans doute connaître l'opinion du célèbre Jean-Marie Despont. Nous ne pouvons, hélas ! leur donner satisfaction, car il n'en est pas encore revenu.

Enfin, nous terminerons par une note discordante : le concert de jazz, organisé sous les auspices accueillants des Jeunesses Musicales. Tous les hurlements de sirène, rentrés de force lors du match de tennis, trouvèrent, en l'euphorie d'une radieuse fin de journée, un hallucinant exutoire. Et comme toute belle œuvre se savoure en silence, nous en reparlerons, si vous le voulez bien, une autre fois.

Michel GARDAZ, Rhét.

P. S. — A l'heure où je corrige ces épreuves, mes camarades se reposent encore de la grande promenade qui eut lieu hier à Morat, Avenches et Payerne. Je laisse à mon successeur le soin de vous la décrire...

Petit palmarès

Je me fais un plaisir de relever ici les noms de mes camarades qui se sont distingués dans des compétitions sportives, au nombre desquelles on me permettra de ranger le concours de sténographie.

Au championnat valaisan d'athlétisme, *Bernard Væffray* maintient son titre de champion cantonal — toute catégorie — au saut en hauteur, dans la section Juniors, tandis que *Serge de Quay* maintient le sien dans la section Seniors, à la course des 1500 m. *Michel Uldry* sort bon premier aux 100 m. et au saut en longueur.

D'autre part, au II^e Cross cantonal qui se joue dans le cadre de l'I. P., nous trouvons en tête de liste l'équipe Express, dont le chef est *Frédéric Gollut*, et les membres : *Hans Lips*, *Michel Favre*, *Eric Schober*, qui se trouvent ipso facto sélectionnés pour le prochain cross fédéral à Fribourg.

Enfin, au 5^e Congrès national de sténographie, sont sortis en première note, à 140 syllabes *Ernest Vettiger* et *Jean-Paul Torrent*.

M. G.